

Génolhac Débat au conseil sur le retrait d'une délégation d'adjoint

Le maire voulait que Guy Chéron ne soit plus adjoint, les élus ont refusé.

Séance riche en décisions mais aussi très agitée par le retrait de la délégation d'adjoint de Guy Chéron par le maire. La délégation, après de longs et vifs échanges entre protagonistes, a finalement été maintenue par une majorité de conseillers (sept pour et trois abstentions). L'affaire du départ de l'entreprise Verfeuille a aussi émaillé la séance de propos nerveux. En questions diverses, le devenir du terrain du Plo-des-Egoux, enjeu de cette affaire, a été mis en réflexion. Suite au passage au réel du paiement de la fourniture d'eau et dans le cadre du soutien à l'activité professionnelle, la commune divise par deux la facture d'eau de Verfeuille (5 000 m³).

Le "zéro phyto" en bonne voie

La commune effectue des demandes de subventions pour la réfection de la rue Martinazzo : réseaux AEP, assainissement, voirie, télécoms et éclairage public. Idem pour la réfection des fenêtres de l'école maternelle et l'isolation des



La rue Martinazzo ou rue Basse, objet du futur chantier.

combles. Le conseil refuse le transfert des compétences eau et assainissement à l'Agglo d'Alès en 2019, compte tenu des discussions parlementaires en cours sur ce sujet. Pour assumer la démarche "zéro phyto", la commune fera l'achat du matériel nécessaire (5 450 €, part communale 1 362 €). A été décidé le financement

partiel des dépenses de transport scolaire pour des élèves de la commune situés à moins de 3 km de leur école. Jean-François Jullian et Jean-François Polge sont désignés délégués auprès du Syndicat mixte des hautes vallées cévennoles. Une motion de l'Association des maires ruraux de France est approuvée en faveur des communes et de la ruralité.

Plusieurs mesures ont été approuvées : un stage Bafa d'un personnel communal est remboursé ; différentes petites acquisitions de terrains ont été actées pour l'euro symbolique ; la mise en conformité des captages de l'Hornol et de la Gardonette. Ont suivi diverses communications (élagages, indemnités des élus, fusion de communes, etc.).

Concoules Des animations encore prévues en 2018

Ce samedi 1^{er} décembre, le président Jean-Marie Malaval avait convié les membres de l'association Concoules animation pour l'assemblée générale annuelle. Une trentaine de personnes, dont le maire, René Praden, était réunie à la salle polyvalente pour faire le bilan de l'année et tracer les grandes lignes de l'exercice 2018. Le président, dans son rapport moral, a mis l'accent sur le très bon déroulement de cet exercice, perturbé en son début par la démission de plusieurs membres, ce qui avait conduit à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire afin de mettre en place un nouveau conseil d'administration, ainsi qu'un nouveau bureau directeur. Mais, l'arrivée de nouveaux membres a permis de recréer une équipe rajeunie et très soudée. Dans son rapport d'activité, il a fait état des différents repas



Les membres à l'écoute du président.

organisés autour du four à pain, ainsi que de la journée des enfants et a mis l'accent sur la totale réussite de la fête du pain, début août, et de la foire aux cèpes, qui fêtait ses trente années d'existence.

L'arbre de Noël le 9 décembre. Il s'est aussi attaché sur l'excellente initiative de créer une

soirée châtaignes le 11 novembre, sur les très nombreuses réunions de préparation ainsi que sur la cuisson et la vente de pains le vendredi. Toutes ces manifestations seront reconduites pour 2018. Le rapport financier présenté par le trésorier, André Bastian, laisse ressortir un résultat positif de 2 300 € pour un chiffre d'affaires de 14 300 € et

12 000 € de dépenses. Plusieurs personnes sont venues renforcer le conseil d'administration et le bureau directeur a été légèrement modifié, avec la création d'un poste de vice-présidente confié à Laetitia Aeberhard. Quant au président, il a été confirmé dans ses fonctions à l'unanimité. Dans les questions diverses, plusieurs points ont été abordés dont l'arbre de Noël des enfants, qui aura lieu le samedi 9 décembre à Ponteils, en partenariat avec Ponteils-et-Brésis et Saint-André-de-Capcèze ; la participation à l'achat de jeux pour les enfants ; la création d'un après-midi récréatif le dimanche 18 février avec le chanteur Bernard Malbos ; l'organisation d'un repas spectacle le samedi 10 mars avec la chanteuse Mireille au profit du Souvenir français.

Sainte-Cécile-d'Andorge Containers du Tapet, la saleté permanente pour les riverains...

La collecte des déchets n'est pas un long fleuve tranquille et rencontre des problèmes d'incivilité, de sous-capacité, de mauvais tri, etc. Mais le dépôt du Tapet, à la sortie de La Haute-Levade, doit détenir l'Oscar du plus sale de la commune et des communes environnantes. On y trouve des objets n'ayant rien à y faire tels meubles, télévision, gravats, etc. Et surtout, depuis plusieurs mois et de façon systématique, chaque matin, des sacs éventrés, étalés au milieu de la route puis éparpillés par le vent dans les pro-

priétés voisines. Une situation qui pourrait être causée par des chiens du quartier, qui pourraient ouvrir les sacs posés à même le sol ou les sortir du contenant trop plein avant de les disperser. Mais alors, pourquoi les sacs (surtout ceux contenant de la nourriture) sont-ils posés hors du contenant ? Et pourquoi le contenant déborde-t-il rendant possible à un chien de se saisir des sacs ? Incivilité, sous-dimensionnement ou manque de containers sont pointés par les riverains. Enfin, le positionnement du



Spectacle couturier autour du container.

dépôt est aussi mis en cause. Il prédisposerait à poser là et pas ailleurs, entraînant de fait le dépôt par des personnes à

qui ce n'est pas le secteur. Rappelons enfin que ce dépôt bâti en dur a été construit sans l'accord du propriétaire.

La Grand-Combe Les Joyeux mineurs invités d'honneur



L'orchestre a animé la matinée à Charbon ardent.

La journée de samedi était annoncée très chargée pour les Joyeux mineurs, devant se produire sur deux fronts. Tout d'abord, en matinée, sur le marché dans le cadre des festivités de la Sainte-Barbe, puis l'après-midi, à Gagnières. Mais, samedi matin, les conditions climatiques avec des températures tout juste en positif n'étaient guère compatibles avec le folklore et ce

devant le parvis de l'église. Fort heureusement, le cha-piteau chauffé qui avait accueilli quelques heures avant le grand concert de Variation'S, était le bien-venu pour permettre à la troupe du président Christian Combes de se produire. Et ils l'ont fait devant une honorable chambrée, pas mécontente de venir se réchauffer et qui a apprécié la démonstration.

Les Arbousiens à l'heure des vins nouveaux



Les Arbousiens fidèles au rendez-vous.

Fidèles à leur tradition, les adhérents de l'Association des lotissements de l'Arboux se sont réunis pour déguster les vins nouveaux. En cette édition 2017, ils ont choisi le café-restaurant Aux bons vivants, de la Levade, pour se retrouver. Le président, Jacques Philbert, a remercié le groupe d'être « venu à nouveau en nombre à cette occasion ». Après le traditionnel apéritif, qui a permis à tous d'échanger, c'est autour d'une bonne table qu'ils ont

pu découvrir le vin du Languedoc primeur de la cave de Bourdic et le beaujolais nouveau. Chacun y trouvant son goût et son plaisir. Une bien agréable journée, qui, comme le signale toujours le président, est « une action de convivialité qui permet d'entretenir le lien entre les membres de l'association et le quartier ». Ils se sont déjà donné rendez-vous pour leur prochaine rencontre qui aura lieu le samedi 16 décembre.

AUTOUR DE BOUZAC

SAINTE-BARBE AUX PINS

C'est un après-midi festif qui sera organisé ce lundi, à partir de 15 h, pour fêter Sainte-Barbe au sein de l'Ehpad Maurice-Larguier, avec un thé dansant animé par Francine, suivi d'un goûter.

GYM CŒUR FORME. Vendredi 8 décembre, à partir de 19 h, l'association Gym cœur forme organise sa soirée de Noël, à la salle

Marcel-Pagnol.

ASSEMBLÉE DES SYNDIQUÉS. La Section syndicale des mineurs actifs et retraités et la Fédération régionale des retraités mineurs, veuves et invalides des Cévennes tiendront leur traditionnelle assemblée des syndiqués à l'occasion des fêtes de Sainte-Barbe, ce lundi 4 décembre, à 11 h, à la bourse du travail.